L'URGENCE, c'est d'AGIR!

Elections législatives - 6ème Circonscription de Haute-Savoie – 11 et 18 Juin



Notre territoire est unique dans sa diversité économique et géographique, l'identité de ses villes et villages, la densité de son peuplement, et sa place singulière sur la carte de l'Europe.

Les défis qu'il nous faut relever pour les 5 prochaines années doivent intégrer ces particularités.

Les représentants des activités industrielles et du secteur touristique font, comme les habitants, le constat que la qualité de l'air est un enjeu central pour notre circonscription. Tous attendent du prochain député qu'il impulse des actions fortes dans ce domaine mais également sur tous les sujets qui conditionnent le développement économique, notamment l'attractivité, la formation et l'emploi.

La qualité des services de soins, en particulier à l'hôpital, de l'aide à la personne, de l'accompagnement des personnes âgées, l'offre de logements accessibles, y compris pour les saisonniers, feront aussi la qualité de vie dans nos vallées.

L'authenticité montagnarde est notre fierté.

La qualité de notre industrie du décolletage, de notre tourisme d'hiver et d'été, de notre agriculture sont les gages de notre

Nos atouts sont nombreux, nos facteurs d'excellence reconnus. Ne gâchons pas nos chances et celles de nos enfants!

Tels sont les enjeux du mandat parlementaire qui s'annonce. J'y suis prêt.

Frédéric Champly : Médecin urgentiste à l'hôpital de Sallanches Suppléante : Céline Chaudun-Blaire, chef de service ESAT

f Dr Frédéric Champly @FredericChamply of fredericchamply

Pour une efficacité totale de mon action, le groupe parlementaire qui m'accueillera fera partie de la majorité présidentielle.

Objectif n°1 : Un air de qualité - Une nécessité pour une qualité de vie, une industrie et un tourisme en pleine santé Coordonner les actions pour la qualité de l'air : pour une gouvernance enfin efficace!

- Seront demandées la création d'un syndicat mixte ainsi que la nomination d'un préfet «en charge de la qualité de l'air dans les vallées alpines».
- Une demande de transfert de la compétence «qualité de l'air» de l'Etat au département de la Haute-Savoie sera effectuée de manière à ce que les décisions stratégiques soient prises par les élus de proximité.
- Un fonds pour la qualité de l'air sera créé. Il regroupera la totalité des fonds dédiés existants et sera alimenté par une taxe flottante prélevée sur des transports internationaux routiers.

Réduire les émissions issues du secteur résidentiel

- La performance énergétique des bâtiments anciens sera optimisée par des aides et crédits d'impôts pour l'isolation.
- Les 15 000 systèmes de chauffage au bois identifiés comme polluants seront remplacés par tout type de systèmes dont les émissions en particules fines sont moindres (bois mais surtout géothermie, gaz, électrique, fioul) grâce au triplement des aides actuelles.

Réduire de manière très importante les émissions polluantes issues du transport

- Les transports internationaux routiers les plus polluants (euro 3 et 4) seront interdits toute l'année dans notre vallée et une taxe flottante indexée à la qualité de l'air pour tous les transports internationaux routiers sera créée (environ 60 millions d'euros par an selon estimations sur les données transport de 2016).
- Le report ferroviaire du fret routier sera rendu possible sur les infrastructures existantes (report de 700 000 à 1 million de camions par an).
- Les transports individuels seront optimisés. Le réseau de transport en commun sera modernisé, le cadençage des trains sera optimisé, le covoiturage sera mis au centre du projet par le biais d'outils simples et efficaces, et un maillage des pistes cyclables sera élaboré.

Réduire les émissions du secteur industriel

- Tous les efforts de nos industries du décolletage dans leur démarche de réduction d'émissions polluantes seront soutenus.
- La reconfiguration de l'incinérateur de Passy en centre de tri sélectif et de recyclage sera initié avec comme objectif «zéro déchet» sur notre circonscription d'ici 10 ans.
- Pour ne pas avoir à arbitrer entre emploi et santé publique, l'usine SGL Carbon sera rendue « vertueuse ». Des normes adaptées à une vallée encaissée seront fixées et un plan de réduction des émissions sera rédigé entre les pouvoirs publics et l'industriel.
- Une politique de sensibilisation et d'information des habitants sur la nécessité de changer certaines habitudes sera entreprise sous la responsabilité du syndicat mixte de la qualité de l'air.

Objectif n°2 : Une vraie politique pour la santé, les personnes fragilisées et en situation de handicap

- Toutes les spécialités de notre hôpital de proximité seront préservées. Son excellence en médecine de montagne sera valorisée et mise au service de son attractivité.
- Le nombre de médecins formés sera augmenté pour répondre à nos besoins.
- La création d'équipes médicales de territoire sera soutenue.
- Les maisons de santé pluridisciplinaires seront doublées afin de lutter contre les déserts médicaux et d'offrir des soins de qualité à l'ensemble de la population.
- Le nombre d'EHPAD sur le territoire sera fortement augmenté et l'hospitalisation à domicile sera développée.
- Le nombre de structures d'accueil des personnes en situation de handicap sera augmenté.

Objectif n °3 : Valoriser notre industrie de pointe

- La transition vers les marchés du développement durable, créateurs d'emplois, sera incitée et favorisée.
- L'attractivité de la filière industrielle et l'élévation des compétences et des qualifications seront des objectifs principaux.
- Les démarches administratives et fiscales seront simplifiées, le taux d'impôt société (IS) sera réduit pour s'aligner sur la moyenne européenne.

Objectif n °4 : Promouvoir notre tourisme d'excellence

- Les opérateurs du tourisme seront soutenus et accompagnés face aux nouveaux défis qui s'annoncent : réchauffement climatique, Brexit, nouvelles pratiques sportives et culturelles.
- L'arrivée de nouvelles clientèles et de nouveaux modes de consommation sera anticipée.
- Le recrutement sur les métiers en tension sera favorisé en suscitant l'attractivité de nos stations pour les saisonniers itinérants par une offre adaptée de logements et de services.

Objectif n °5 : Préserver notre agriculture

- L'installation des jeunes agriculteurs sera soutenue, leur réserve de terres agricoles sera préservée.
- Les circuits courts seront favorisés et l'agriculture bio encouragée.
- Des structures de méthanisation seront mises à la disposition des agriculteurs pour le traitement de leurs déchets.

Objectif n°6 : Mieux aménager notre territoire

- Le schéma de cohérence territorial (SCOT) sera soutenu pour plus de logique dans nos investissements publics.
- Le développement des commerces de proximité sera valorisé.